

Pré-Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'un immeuble bâti

R. 1334-14, R. 1334-19, R. 1334-22, R. 1334-29-6 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ; Arrêté du 26 juin 2013 ; Arrêtés du 16/07/2019 et 23/01/2020 ; Norme NF X46-020



Numéro de rapport	194446/97441 A
Propriétaire	COMMUNE DE SAINT JORIOZ
Donneur d'ordre	COMMUNE DE SAINT JORIOZ
Adresse de l'immeuble	ANCIENENS GRANGES Route de l'Eglise 74410 SAINT JORIOZ
Type de bien	Bâtiment
Date de la commande	21/01/2021
La (ou les) date(s) d'exécution du repérage	12/02/2021
Date d'émission du rapport de repérage	25/02/2021
Référence du programme de travaux / démolition	Devis N° ED20-973 - 194 446

Signataire du rapport

Signature et Visa




ADIAG
ZA Park Nord
Route de la Bouvarde
74370 EPAGNY METZ-TESSY
Siret : 483 336 319 00106
Tél : 04 80 94 54 32 - annecy@adiag.apave.com

Opérateur de repérage :

LE DERF Loïc
ADIAG
Le 25/02/2021

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité et avec l'accord écrit de son signataire.

Conclusions

Dans le cadre de la mission objet du présent pré-rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

L'opérateur de repérage n'ayant pu mener à son terme la mission décrite en tête de rapport, le donneur d'ordre doit faire réaliser des investigations approfondies ou mettre en œuvre des moyens d'accès spécifiques.

Commentaires :

Investigations approfondies complémentaires :

- Pour des raisons d'accessibilité les réseaux enterrés, les fourreaux de passage de murs n'ont pu être repérés.

Il conviendra de prévoir des investigations approfondies complémentaires après démolition du bâti.

Investigations approfondies :

- Ensembles des mezzanines n'ont inspectées : accès trop dangereux (encombré et risque d'effondrement).

- Plancher - Grange n°1 - en mauvaise état (trou).

Au moment de la démolition du bâti, des investigations approfondies pourront être réalisées si des éléments suspects sont trouvés.

Ensembles des toitures : des ardoises naturelles et en fibrociment sont mélangées (Grange n°1 et n°2). Aux vues de l'implantation et du risque de pollution, il est préférable de considérer l'ensemble des ardoises comme amiantées.

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits **contenant de l'amiante** :

Local / Partie d'immeuble	Etage	Composant de la construction	Partie de composant	Critère de décision	Référence ZPSO
Toiture Granges n°1	Extérieur	Ardoises	Ardoises fibres-ciment	Résultat d'analyse (P001)	Z001
Toiture Granges n°2	Extérieur	Ardoises	Ardoises fibres-ciment	Résultat d'analyse (P002)	Z002

- Liste des locaux non visités concernées par la démolition :

Local / Partie de locaux ou Partie d'immeuble bâti non accessible	Etage	Moyen à mettre en œuvre par le donneur d'ordre	Investigations approfondies complémentaires à réaliser entre les différentes étapes de travaux
Mezzanine Granges n°1 	Intérieur	/	Pas d'accès sécurisé

Les obligations réglementaires du propriétaire ne sont pas remplies, « Le propriétaire s'assure que les personnes accompagnant l'opérateur dans sa mission connaissent l'ensemble des différentes parties de l'immeuble bâti à visiter et détiennent les habilitations nécessaires pour y accéder (y compris ascenseurs, transformateurs, etc.). »

Le présent document ne constitue en conséquence qu'un pré-rapport qui ne pourra valoir rapport définitif qu'une fois complété :

- à l'issue des investigations complémentaires réalisées dans les locaux non visités.
- une fois les investigations approfondies avec sondages destructifs réalisées.

Pour ces locaux ou parties d'immeuble, la présence de matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante doit être envisagée. Il appartient donc au donneur d'ordre de nous mandater à nouveau selon les termes définis au contrat en s'assurant préalablement de l'accessibilité des dits locaux ou parties de la construction.

SOMMAIRE

SIGNATAIRE DU RAPPORT	1
CONCLUSIONS	1
DESCRIPTION DE LA MISSION	5
OBJET DE LA MISSION :	5
IDENTIFICATION COMPLETE DES DIFFERENTS INTERVENANTS ET PARTIES PRENANTES :	5
IDENTIFICATION COMPLETE DU BATIMENT / IMMEUBLE CONCERNE :	5
IDENTIFICATION DU LABORATOIRE D'ANALYSE :	5
PERIMETRE DE LA DEMOLITION	6
PROGRAMME DE REPERAGE	7
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	8
ÉCARTS, ADJONCTIONS OU SUPPRESSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF X 46-020 ET JUSTIFICATION	8
ANALYSE DOCUMENTAIRE :	8
RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES	8
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	9
LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS REPERES	10
ANNEXE : FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	14
ANNEXE : PLANS / CROQUIS	22
ANNEXE : PROCES-VERBAUX D'ANALYSE	25
ANNEXE : CERTIFICAT DE COMPETENCE	28
ANNEXE : ATTESTATION D'ASSURANCE	29

1 Description de la mission

1.1 Objet de la mission :

Le repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante, défini à l'article R. 1334-22 du code de la santé publique, consiste à rechercher, identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble concerné par le repérage.

Références de l'ordre de mission : **194446/97441**

Référence du donneur d'ordre :

1.2 Identification complète des différents intervenants et parties prenantes :

Propriétaire de l'immeuble : **COMMUNE DE SAINT JORIOZ**

Adresse du propriétaire : **MAIRIE
PLACE DE LA MAIRIE
74410 SAINT JORIOZ**

Représenté par : **Monsieur Maire**

Donneur d'ordre : **COMMUNE DE SAINT JORIOZ**

Accompagnateur : **Aucun**

Opérateur ayant réalisé le repérage : **Monsieur LE DERF Loïc**

N° de certification de l'opérateur : **CPDI4356 v06**

Organisme : **ICERT**

Nom et adresse de l'entreprise : **ADIAG
ZA Park Nord, Route de la Bouvarde
74370 METZ-TESSY**

N° de Siret : **48333631900106**

RCP compagnie n° de police : **AXA IARD - RC 5271124804**

1.3 Identification complète du bâtiment / immeuble concerné :

Dénomination : **ANCIENNES GRANGES**

Adresse complète : **Route de l'Eglise
74410 SAINT JORIOZ**

Bâtiment : **/**

Escalier : **/**

Etage : **/**

Porte : **/**

N° de lot :

Référence Cadastre : **Non communiquée**

Date du permis de Construire : **Non communiquée**

Date de la construction : **Non communiquée**

Fonction principale du bâtiment : **Bâtiment**

Autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné :

1.4 Identification du laboratoire d'analyse :

Laboratoire d'analyse : **ITGA**

Adresse laboratoire : **ARTEPARC – Bâtiment E
ROUTE DE LA COTE D'AZUR
CS 30012 – 13590 MEYREUIL**

Numéro d'accréditation : **1-1761**

2 Périmètre de la démolition

Programme / Description de la démolition envisagée par le donneur d'ordre, ouvrage et partie d'ouvrage à inspecter :

Selon le devis N°ED20-973 - 194 446, réalisation d'un repérage amiante avant démolition d'une ancienne grange située Route de l'Eglise à Saint Jorioz.

Dans le cadre de cette intervention, l'ensemble des bâtiments et parties de bâtiments présents sur la parcelle feront l'objet d'investigations.

Également, et conformément à votre demande un contrôle ponctuel des enrobés, pour recherche d'amiante et de HAP sera réalisé sur le trottoir et la voie de circulation de la Route de l'Eglise.

Une nacelle sera mise à disposition par la Commune de Saint Jorioz.

3 Programme de repérage

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste C de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) : Liste C mentionnée à l'article R. 1334-22

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Toiture et étanchéité	
Plaques ondulées. Ardoises. Éléments ponctuels. Revêtements bitumineux d'étanchéité. Accessoires de toitures.	Plaques en fibres-ciment. Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment. Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Bardeaux d'asphalte ou bitume (« shingle »), pare-vapeur, revêtements et colles. Rivets, faîtages, closoirs...
2. Façades	
Panneaux-sandwichs. Bardages. Appuis de fenêtres.	Plaques, joints d'assemblage, tresses.... Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage. Éléments en fibres-ciment.
3. Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons. Poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons légères ou préfabriquées. Gaines et coffres verticaux. Portes coupe-feu, portes pare-flammes.	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joint de dilatation. Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourages de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), peintures intumescents, panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/ têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment. Flocage, enduits projetés ou lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux. Vantaux et joints.
4. Plafonds et faux plafonds	
Plafonds. Poutres et charpentes (périphériques et intérieures). Interfaces entre structures. Gaines et coffres horizontaux. Faux plafonds.	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite). Flocages, enduits projetés, peintures intumescents. Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux. Panneaux et plaques.
5. Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement). Revêtement de murs	Dalles plastiques, colles bitumineuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumineux des fondations. Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages.
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides). Conduits de vapeur, fumée, échappement. Clapets/ volets coupe-feu. Vide-ordures.	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment. Conduit en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons. Clapet, volet, rebouchage. Conduit en fibres-ciment.
7. Ascenseurs et monte-charge	
Portes palières. Trémie, machinerie.	Portes et cloisons palières. Flocage, bourre, mur/ plancher, joint mousse.
8. Équipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anticondensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante.
9. Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourre, tresses, joints, calorifugeages, peinture anticondensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages.
10. Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrages perdus.	Éléments en fibres-ciment.

4 Conditions de réalisation du repérage

Le repérage amiante avant démolition, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre C.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble à démolir.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération.

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Avertissements :

Le repérage est réalisé conformément à la norme NF X 46-020, qui prescrit la fréquence minimale des prélèvements et des sondages au sein de zones présentant des similitudes d'ouvrage. Compte tenu de l'hétérogénéité de certains matériaux et de leur mise en œuvre parfois aléatoire (par exemple les enduits), il est possible que certains éléments n'aient pu être identifiés avant le début des travaux. En cas de doute, des investigations approfondies devront être engagées.

Afin de faciliter la localisation de certains matériaux ou produits, l'opérateur peut indiquer des zones selon la convention suivante : « A » désigne la zone de l'accès au local. Les autres zones sont nommées « B », « C », « D », ... dans le sens des aiguilles d'une montre.

Moyens mis à disposition : **Nacelle (Toitures)**

Documents remis : **Néant**

Le repérage a été réalisé le(s) : **12/02/2021**

4.1 Écarts, adjonctions ou suppressions par rapport à la norme NF X 46-020 et justification

Sans objet

4.2 Analyse Documentaire :

Néant

4.3 Rapports précédemment réalisés

Néant

5 Résultats détaillés du repérage

➤ Liste des locaux / Parties d'immeuble visités

Parties d'immeuble concernées où Locaux à investiguer	Etage
Granges n°1	Extérieur
Toiture Granges n°1	Extérieur
Granges n°2	Extérieur
Toiture Granges n°2	Extérieur
Pièce n°1 Granges n°1	Intérieur
Pièce n°2 Granges n°1	Intérieur
Pièce n°1 Granges n°2	Intérieur
Pièce n°2 Granges n°2	Intérieur
Pièce n°3 Granges n°2	Intérieur
Pièce n°4 Granges n°2	Intérieur

➤ Liste des locaux / Parties d'immeuble non visités :

Parties d'immeuble concernées où Locaux à investiguer	Etage	Justification
Mezzanine Granges n°1 	Intérieur	Pas d'accès sécurisé

➤ Liste des éléments non inspectés :

Néant

5.1 Liste des matériaux et produits repérés

Local / Partie d'immeuble	Etage	Composant de la construction	Partie de composant	Critères de décision	Réf. ZPSO	Présence d'amiante	Estimatif de la quantité
Granges n°1	Extérieur	Revêtement de mur	Brique - Enduit	Résultat d'analyse (P003)	Z003	Non	
		Revêtement de mur	Enduit scellement	Résultat d'analyse (P004)	Z004	Non	
		Revêtement de mur - Bardages	Bois brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
Toiture Granges n°1	Extérieur	Ardoises	Ardoises fibres-ciment	Résultat d'analyse (P001)	Z001	Oui	60 m ²
		Ardoises	Ardoises naturelle	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
Granges n°2	Extérieur	Revêtement de mur	Enduit scellement	Résultat d'analyse (P015)	Z015	Non	
		Revêtement de mur - Bardages	Bois brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
		Revêtement de mur	Pierres brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
		Revêtement de mur	Pierres, mortier - Enduit	Résultat d'analyse (P009)	Z009	Non	
Toiture Granges n°2	Extérieur	Ardoises	Ardoises naturelle	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
		Ardoises	Ardoises fibres-ciment	Résultat d'analyse (P002)	Z002	Oui	100 m ²
Pièce n°1 Granges n°1	Intérieur	Revêtement de sol	Terre	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
		Revêtement de mur	Béton - Enduit	Résultat d'analyse (P005)	Z005	Non	
		Plafond	Béton - Enduit	Résultat d'analyse (P006)	Z006	Non	
		Revêtement de mur	Enduit scellement	Résultat d'analyse	Z004	Non	
		Bloc porte	Bois - Peinture	Résultat d'analyse (P008)	Z008	Non	

Local / Partie d'immeuble	Etage	Composant de la construction	Partie de composant	Critères de décision	Réf. ZPSO	Présence d'amiante	Estimatif de la quantité
Pièce n°2 Granges n°1	Intérieur	Revêtement de mur	Béton - Enduit	Résultat d'analyse	Z005	Non	
		Revêtement de sol	Terre	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
		Revêtement de mur	Brique - Enduit	Résultat d'analyse	Z003	Non	
		Revêtement de mur	Enduit scellement	Résultat d'analyse	Z004	Non	
		Plafond	Bois brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
		Charpente	Bois brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
		Revêtement de mur - Bardages	Bois brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
		Revêtement de mur	Brique - Joint	Résultat d'analyse (P007)	Z007	Non	
		Bloc porte	Bois brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
Pièce n°1 Granges n°2	Intérieur	Revêtement de sol	Béton - Enduit	Résultat d'analyse	Z012	Non	
		Bloc porte	Bois brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
		Revêtement de mur	Pierres brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
		Revêtement de mur	Pierres, mortier - Enduit	Résultat d'analyse	Z009	Non	
		Revêtement de mur	Enduit scellement	Résultat d'analyse	Z015	Non	
		Plafond	Bois brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
		Revêtement de mur	Béton - Enduit	Résultat d'analyse (P016)	Z016	Non	
Pièce n°2 Granges n°2	Intérieur	Bloc porte x2	Bois - Peinture	Résultat d'analyse	Z014	Non	
		Revêtement de sol	Béton - Enduit	Résultat d'analyse	Z012	Non	
		Revêtement de	Pierres brut	Matériau ou		Non	

Local / Partie d'immeuble	Etage	Composant de la construction	Partie de composant	Critères de décision	Réf. ZPSO	Présence d'amiante	Estimatif de la quantité
		mur		produit qui par nature ne contient pas d'amiante			
		Revêtement de mur	Pierres, mortier - Enduit	Résultat d'analyse	Z009	Non	
		Revêtement de mur	Béton - Peinture + Enduit	Résultat d'analyse	Z011	Non	
		Revêtement de mur	Enduit scellement	Résultat d'analyse	Z015	Non	
		Plafond	Bois - Peinture	Résultat d'analyse	Z008	Non	
		Bloc fenêtre	Joint mastic	Résultat d'analyse	Z010	Non	
Pièce n°3 Granges n°2	Intérieur	Revêtement de sol	Béton - Enduit	Résultat d'analyse	Z012	Non	
		Charpente	Bois brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
		Plafond	Bois brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
		Revêtement de mur	Pierres, mortier - Enduit	Résultat d'analyse	Z009	Non	
		Revêtement de mur	Pierres brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
		Revêtement de mur	Enduit scellement	Résultat d'analyse	Z015	Non	
		Bloc porte	Bois brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
Pièce n°4 Granges n°2	Intérieur	Revêtement de mur	Pierres brut	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante		Non	
		Revêtement de mur	Pierres, mortier - Enduit	Résultat d'analyse	Z009	Non	
		Revêtement de mur	Béton - Peinture + Enduit	Résultat d'analyse (P011)	Z011	Non	
		Bloc porte	Bois - Peinture	Résultat d'analyse (P014)	Z014	Non	
		Bloc fenêtre x3	Bois - Peinture	Résultat d'analyse	Z014	Non	
		Bloc fenêtre x3	Joint mastic	Résultat d'analyse (P010)	Z010	Non	
		Revêtement de sol	Béton - Enduit	Résultat d'analyse (P012)	Z012	Non	

Local / Partie d'immeuble	Etage	Composant de la construction	Partie de composant	Critères de décision	Réf. ZPSO	Présence d'amiante	Estimatif de la quantité
		Plafond	Béton - Peinture + Enduit	Résultat d'analyse (P013)	Z013	Non	
		Revêtement de mur	Enduit scellement	Résultat d'analyse	Z015	Non	

Commentaires :

Investigations approfondies complémentaires :

- Pour des raisons d'accessibilité les réseaux enterrés, les fourreaux de passage de murs et l'intérieur n'ont pu être repérés. Il conviendra de prévoir des investigations approfondies complémentaires après démolition du bâti.

Ensemble des doublages bois sondés (Abris de jardin 1 et 2, Garage et Maison). Mais au vu du nombre de m², des investigations approfondies pourront être réalisées lors de la démolition, si des éléments suspects sont découverts.

Investigations approfondies :

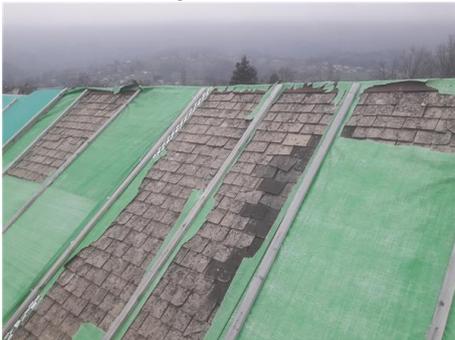
- Ensembles des mezzanines n'ont inspectées : accès trop dangereux (encombré et risque d'effondrement).
- Plancher - Grange n°1 - en mauvaise état (trou).

Au moment de la démolition du bâti, des investigations approfondies pourront être réalisées si des éléments suspects sont trouvés.

Ensembles des toitures : des ardoises naturelles et en fibrociment sont mélangées (Grange n°1 et n°2). Aux vues de l'implantation et du risque de pollution, il est préférable de considérer l'ensemble des ardoises comme amiantées.

ANNEXE : Fiches d'identification et de cotation

PRELEVEMENT : P001			
Emplacement :			
			
Nom du client COMMUNE DE SAINT JORIOZ	Numéro de dossier 194446/97441	Pièce ou local – Composant Extérieur - Toiture Granges n°1 - Ardoises - Toitures	
Nom de l'opérateur LE DERF Loïc	Date de prélèvement 12/02/2021	Partie de composant Ardoises fibres-ciment	
Résultat amiante : Présence d'amiante (Fibres d'amiante détectées)			
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :			
Objet		Planche de croquis n :	
Ardoises fibres-ciment		2/2	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :			
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)	Conclusion amiante
Fr1	Fibrociment gris avec fibres visibles avec poussières	0	Fibres d'amiante détectées

PRELEVEMENT : P002			
Emplacement :			
			
Nom du client COMMUNE DE SAINT JORIOZ	Numéro de dossier 194446/97441	Pièce ou local – Composant Extérieur - Toiture Granges n°2 - Ardoises - Toitures	
Nom de l'opérateur LE DERF Loïc	Date de prélèvement 12/02/2021	Partie de composant Ardoises fibres-ciment	
Résultat amiante : Présence d'amiante (Fibres d'amiante détectées)			
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :			
Objet		Planche de croquis n :	
Ardoises fibres-ciment		2/2	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :			
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)	Conclusion amiante
Fr1	Fibrociment gris avec fibres visibles avec poussières	0	Fibres d'amiante détectées

PRELEVEMENT : P003			
PAS DE PHOTO : PROBLEME TECHNIQUE			
Nom du client COMMUNE DE SAINT JORIOZ	Numéro de dossier 194446/97441	Pièce ou local – Composant Extérieur - Granges n°1 - Revêtement de mur - Murs	
Nom de l'opérateur LE DERF Loïc	Date de prélèvement 12/02/2021	Partie de composant Brique - Enduit	
Résultat amiante : Absence d'amiante			
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :			
Objet Brique / Enduit		Planche de croquis n : 1/2	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :			
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)	Conclusion amiante
Fr1	Enduit gris en vrac	0	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P004			
PAS DE PHOTO : PROBLEME TECHNIQUE			
Nom du client COMMUNE DE SAINT JORIOZ	Numéro de dossier 194446/97441	Pièce ou local – Composant Extérieur - Granges n°1 - Revêtement de mur - Murs	
Nom de l'opérateur LE DERF Loïc	Date de prélèvement 12/02/2021	Partie de composant Enduit scellement	
Résultat amiante : Absence d'amiante			
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :			
Objet Enduit scellement		Planche de croquis n : 1/2	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :			
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)	Conclusion amiante
Fr1	Enduit gris en vrac	0	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P005

Emplacement :



Nom du client COMMUNE DE SAINT JORIOZ	Numéro de dossier 194446/97441	Pièce ou local – Composant Intérieur - Pièce n°1 Granges n°1 - Revêtement de mur - Murs	
Nom de l'opérateur LE DERF Loïc	Date de prélèvement 12/02/2021	Partie de composant Béton - Enduit	
Résultat amiante : Absence d'amiante			
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :			
Objet		Planche de croquis n :	
Béton / Enduit		1/2	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :			
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)	Conclusion amiante
Fr1	Peinture non séparable + enduit compact gris hétérogène + matériau compact beige non séparable	0	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P006

Emplacement :



Nom du client COMMUNE DE SAINT JORIOZ	Numéro de dossier 194446/97441	Pièce ou local – Composant Intérieur - Pièce n°1 Granges n°1 - Plafond - Plafond	
Nom de l'opérateur LE DERF Loïc	Date de prélèvement 12/02/2021	Partie de composant Béton - Enduit	
Résultat amiante : Absence d'amiante			
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :			
Objet		Planche de croquis n :	
Béton / Enduit		1/2	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :			
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)	Conclusion amiante
Fr1	Peinture non séparable + enduit compact gris hétérogène	0	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P007

Emplacement :



Nom du client COMMUNE DE SAINT JORIOZ	Numéro de dossier 194446/97441	Pièce ou local – Composant Intérieur - Pièce n°2 Granges n°1 - Revêtement de mur - Murs	
Nom de l'opérateur LE DERF Loïc	Date de prélèvement 12/02/2021	Partie de composant Brique - Joint	
Résultat amiante : Absence d'amiante			
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :			
Objet		Planche de croquis n :	
Brique / Joint		1/2	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :			
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)	Conclusion amiante
Fr1	Matériau compact gris	0	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P008

Emplacement :



Nom du client COMMUNE DE SAINT JORIOZ	Numéro de dossier 194446/97441	Pièce ou local – Composant Intérieur - Pièce n°1 Granges n°1 - Bloc porte - Menuiserie	
Nom de l'opérateur LE DERF Loïc	Date de prélèvement 12/02/2021	Partie de composant Bois - Peinture	
Résultat amiante : Absence d'amiante			
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :			
Objet		Planche de croquis n :	
Bois / Peinture		1/2	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :			
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)	Conclusion amiante
Fr1	Bois massif en vrac	0	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P009

Emplacement :



Nom du client COMMUNE DE SAINT JORIOZ	Numéro de dossier 194446/97441	Pièce ou local – Composant Extérieur - Granges n°2 - Revêtement de mur - Murs	
Nom de l'opérateur LE DERF Loïc	Date de prélèvement 12/02/2021	Partie de composant Pierres, mortier - Enduit	
Résultat amiante : Absence d'amiante			
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :			
Objet		Planche de croquis n :	
Pierres, mortier / Enduit		1/2	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :			
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)	Conclusion amiante
Fr1	Enduit gris en vrac	0	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P010

Vue d'ensemble



Emplacement



Nom du client COMMUNE DE SAINT JORIOZ	Numéro de dossier 194446/97441	Pièce ou local – Composant Intérieur - Pièce n°4 Granges n°2 - Bloc fenêtre x3 - Menuiserie	
Nom de l'opérateur LE DERF Loïc	Date de prélèvement 12/02/2021	Partie de composant Joint mastic	
Résultat amiante : Absence d'amiante			
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :			
Objet		Planche de croquis n :	
Joint mastic		1/2	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :			
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)	Conclusion amiante
Fr1	Peinture non séparable + matériau compact beige	0	Fibres d'amiante non détectées

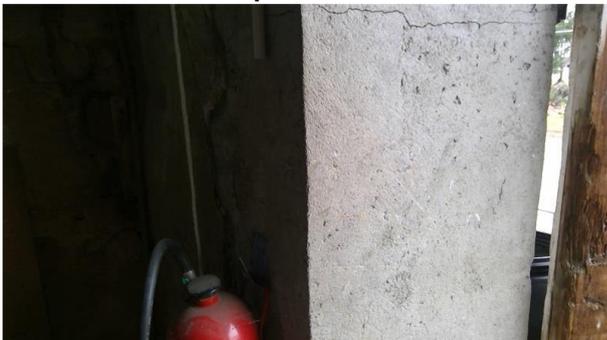
PRELEVEMENT : P011			
Vue d'ensemble		Emplacement	
			
Nom du client COMMUNE DE SAINT JORIOZ		Numéro de dossier 194446/97441	Pièce ou local – Composant Intérieur - Pièce n°4 Granges n°2 - Revêtement de mur - Murs
Nom de l'opérateur LE DERF Loïc		Date de prélèvement 12/02/2021	Partie de composant Béton - Peinture + Enduit
Résultat amiante : Absence d'amiante			
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :			
Objet		Planche de croquis n :	
Béton / Peinture + Enduit		1/2	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :			
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)	Conclusion amiante
Fr1	Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc non séparable + matériau compact gris	0	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P012			
Vue d'ensemble		Emplacement	
			
Nom du client COMMUNE DE SAINT JORIOZ		Numéro de dossier 194446/97441	Pièce ou local – Composant Intérieur - Pièce n°4 Granges n°2 - Revêtement de sol - Sol
Nom de l'opérateur LE DERF Loïc		Date de prélèvement 12/02/2021	Partie de composant Béton - Enduit
Résultat amiante : Absence d'amiante			
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :			
Objet		Planche de croquis n :	
Béton / Enduit		1/2	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :			
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)	Conclusion amiante
Fr1	Enduit compact gris hétérogène + matériau compact beige	0	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P013			
Vue d'ensemble		Emplacement	
			
Nom du client COMMUNE DE SAINT JORIOZ	Numéro de dossier 194446/97441	Pièce ou local – Composant Intérieur - Pièce n°4 Granges n°2 - Plafond - Plafond	
Nom de l'opérateur LE DERF Loïc	Date de prélèvement 12/02/2021	Partie de composant Béton - Peinture + Enduit	
Résultat amiante : Absence d'amiante			
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :			
Objet		Planche de croquis n :	
Béton / Peinture + Enduit		1/2	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :			
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)	Conclusion amiante
Fr1	Peinture en vrac non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau beige en vrac non séparable	0	Fibres d'amiante non détectées

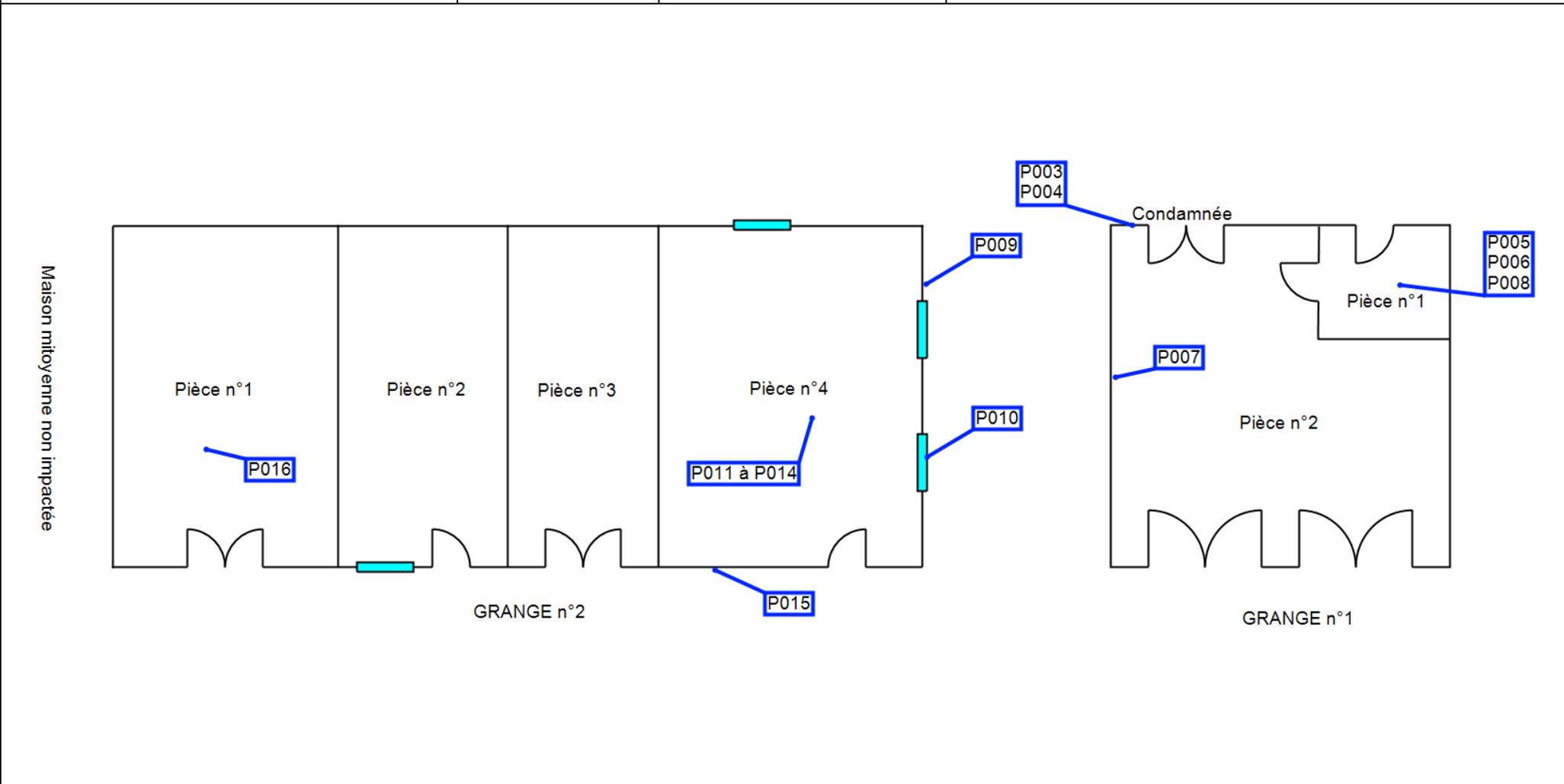
PRELEVEMENT : P014			
Vue d'ensemble		Emplacement	
			
Nom du client COMMUNE DE SAINT JORIOZ	Numéro de dossier 194446/97441	Pièce ou local – Composant Intérieur - Pièce n°4 Granges n°2 - Bloc porte - Menuiserie	
Nom de l'opérateur LE DERF Loïc	Date de prélèvement 12/02/2021	Partie de composant Bois - Peinture	
Résultat amiante : Absence d'amiante			
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :			
Objet		Planche de croquis n :	
Bois / Peinture		1/2	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :			
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)	Conclusion amiante
Fr1	Peinture en vrac non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	0	Fibres d'amiante non détectées

PRELEVEMENT : P015			
Emplacement :			
			
Nom du client COMMUNE DE SAINT JORIOZ	Numéro de dossier 194446/97441	Pièce ou local – Composant Extérieur - Granges n°2 - Revêtement de mur - Murs	
Nom de l'opérateur LE DERF Loïc	Date de prélèvement 12/02/2021	Partie de composant Enduit scellement	
Résultat amiante : Absence d'amiante			
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :			
Objet		Planche de croquis n :	
Enduit scellement		1/2	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :			
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)	Conclusion amiante
Fr1	Peinture non séparable + enduit compact gris hétérogène	0	Fibres d'amiante non détectées

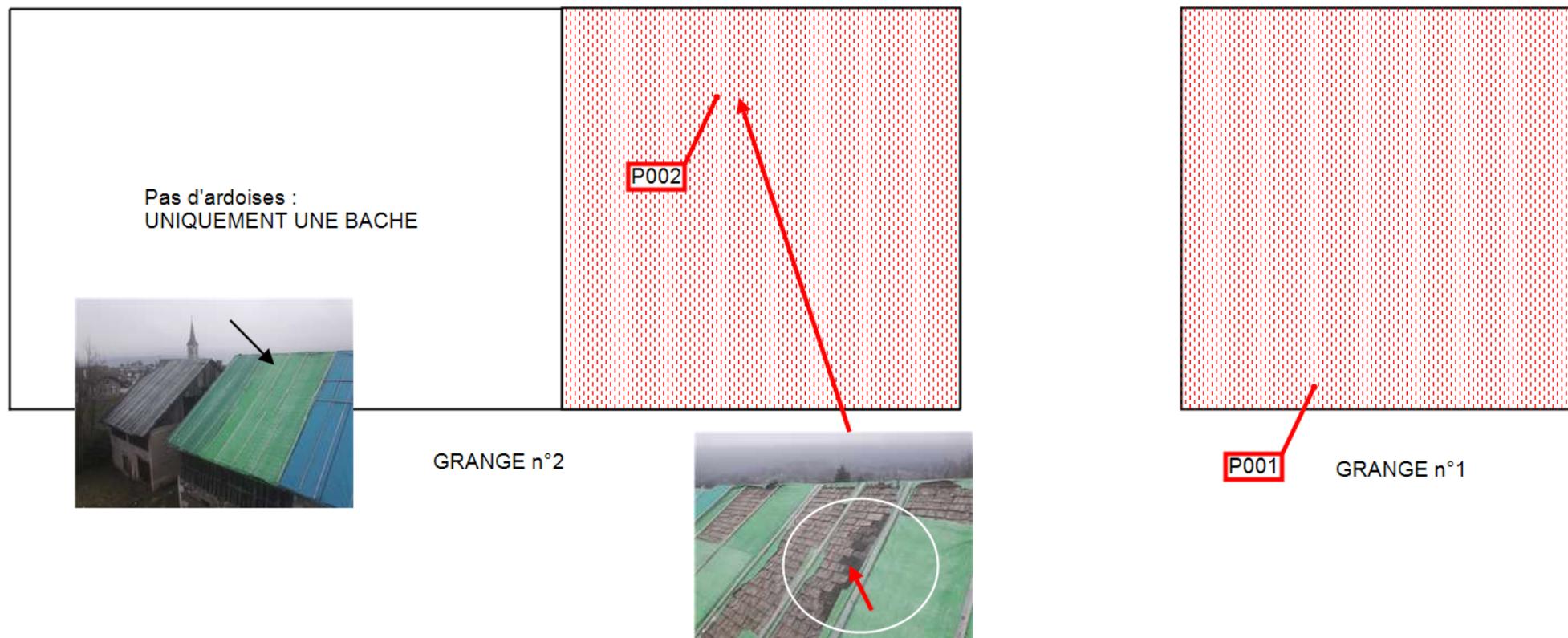
PRELEVEMENT : P016			
Emplacement :			
			
Nom du client COMMUNE DE SAINT JORIOZ	Numéro de dossier 194446/97441	Pièce ou local – Composant Intérieur - Pièce n°1 Granges n°2 - Revêtement de mur - Murs	
Nom de l'opérateur LE DERF Loïc	Date de prélèvement 12/02/2021	Partie de composant Béton - Enduit	
Résultat amiante : Absence d'amiante			
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :			
Objet		Planche de croquis n :	
Béton / Enduit		1/2	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :			
Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)	Conclusion amiante
Fr1	Enduit compact gris hétérogène + bois massif	0	Fibres d'amiante non détectées

ANNEXE : Plans / Croquis

Titre : Granges	N° planche : 1/2	N° dossier : 194446/97441	Type : Croquis
Client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ	Version : 0	Adresse : GRANGE Route de l'Eglise 74410 SAINT JORIOZ	
Intervenant : LE DERF Loïc	Date : 25/02/2021		
Origine du plan : Cabinet de diagnostics		Localisation : /	
Commentaire : /		Lieu / Zone : /	



Titre : Toitures	N° planche : 2/2	N° dossier : 194446/97441	Type : Croquis
Client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ	Version : 0	Adresse : GRANGE Route de l'Eglise 74410 SAINT JORIOZ	
Intervenant : LE DERF Loïc	Date : 25/02/2021		
Origine du plan : Cabinet de diagnostics			
Commentaire : /		Localisation : /	Lieu / Zone : /



ANNEXE : Procès-verbaux d'analyse

S.2274740.0



44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tel : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1761



Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0421-3119 EN DATE DU 18/02/2021 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : ADIAG ANNECY ZAC Park Nord ROUTE DE LA BOUARDE 74373 EPARGNY METZ-TESSY	Réf. Commande ITGA : IT0421-3119 Réf. Commande Client : 194446/97441--365--484--168-144204531
---	--

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 15/02/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
 - Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (1) - Traitement mécanique en milieu aqueux (méthode interne : IT085 ou IT453)
 - (2) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme (méthode interne : IT286)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques

Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

- ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ +/- GRANGE - Route de l'Eglise - 74410 - SAINT JORIOZ				
Réf échantillon client : P001 - Ardoises fibres-ciment - Extérieur - Toiture Granges n°1 - Toitures - Ardoises				
▸ Fibrociment gris avec fibres visibles avec poussières	MOLP	1	17/02/2021	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Réf dossier client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ +/- GRANGE - Route de l'Eglise - 74410 - SAINT JORIOZ				
Réf échantillon client : P002 - Ardoises fibres-ciment - Extérieur - Toiture Granges n°2 - Toitures - Ardoises				
▸ Fibrociment gris avec fibres visibles avec poussières	MOLP	1	17/02/2021	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile
Réf dossier client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ +/- GRANGE - Route de l'Eglise - 74410 - SAINT JORIOZ				
Réf échantillon client : P003 - Brique - Enduit - Extérieur - Granges n°1 - Murs - Revêtement de mur				
▸ Enduit gris en vrac	META (1)	1	18/02/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ +/- GRANGE - Route de l'Eglise - 74410 - SAINT JORIOZ				
Réf échantillon client : P004 - Enduit scellement - Extérieur - Granges n°1 - Murs - Revêtement de mur				
▸ Enduit gris en vrac	META (1)	1	18/02/2021	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 11

Page 1/3

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0421-3119 EN DATE DU 18/02/2021 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ +/- GRANGE - Route de l'Eglise - 74410 - SAINT JORIOZ				Réf échantillon ITGA : IT112102-15477
Réf échantillon client : P005 - Béton - Enduit - Intérieur - Pièce n°1 Granges n°1 - Murs - Revêtement de mur				Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris hétérogène / Matériau compact beige
▸ Peinture non séparable + enduit compact gris hétérogène + matériau compact beige non séparable	META (1)	1	18/02/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ +/- GRANGE - Route de l'Eglise - 74410 - SAINT JORIOZ				Réf échantillon ITGA : IT112102-15478
Réf échantillon client : P006 - Béton - Enduit - Intérieur - Pièce n°1 Granges n°1 - Plafond - Plafond				Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris hétérogène
▸ Peinture non séparable + enduit compact gris hétérogène	META (1)	1	18/02/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ +/- GRANGE - Route de l'Eglise - 74410 - SAINT JORIOZ				Réf échantillon ITGA : IT112102-15479
Réf échantillon client : P007 - Brique - Joint - Intérieur - Pièce n°2 Granges n°1 - Murs - Revêtement de mur				Description ITGA : Matériau compact gris
▸ Matériau compact gris	META (1)	1	18/02/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ +/- GRANGE - Route de l'Eglise - 74410 - SAINT JORIOZ				Réf échantillon ITGA : IT112102-15480
Réf échantillon client : P008 - Bois - Peinture - Intérieur - Pièce n°1 Granges n°1 - Menuiserie - Bloc porte				Description ITGA : Bois massif en vrac
▸ Bois massif en vrac	META (1)	1	18/02/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ +/- GRANGE - Route de l'Eglise - 74410 - SAINT JORIOZ				Réf échantillon ITGA : IT112102-15481
Réf échantillon client : P009 - Pierres, mortier - Enduit - Extérieur - Granges n°2 - Murs - Revêtement de mur				Description ITGA : Enduit gris en vrac
▸ Enduit gris en vrac	META (1)	1	18/02/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ +/- GRANGE - Route de l'Eglise - 74410 - SAINT JORIOZ				Réf échantillon ITGA : IT112102-15482
Réf échantillon client : P010 - Joint mastic - Intérieur - Pièce n°4 Granges n°2 - Menuiserie - Bloc fenêtre x3				Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige
▸ Peinture non séparable + matériau compact beige	META (1)	1	18/02/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ +/- GRANGE - Route de l'Eglise - 74410 - SAINT JORIOZ				Réf échantillon ITGA : IT112102-15483
Réf échantillon client : P011 - Béton - Peinture + Enduit - Intérieur - Pièce n°4 Granges n°2 - Murs - Revêtement de mur				Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc / Matériau compact gris
▸ Peinture non séparable + enduit plâtreux blanc non séparable + matériau compact gris	META (1)	1	18/02/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ +/- GRANGE - Route de l'Eglise - 74410 - SAINT JORIOZ				Réf échantillon ITGA : IT112102-15484
Réf échantillon client : P012 - Béton - Enduit - Intérieur - Pièce n°4 Granges n°2 - Sol - Revêtement de sol				Description ITGA : Enduit compact gris hétérogène / Matériau compact beige
▸ Enduit compact gris hétérogène + matériau compact beige	META (1)	1	18/02/2021	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

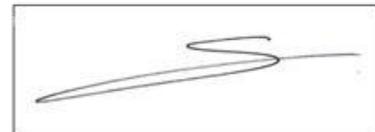
DIA 164-01 rev 11

Page 2/3

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0421-3119 EN DATE DU 18/02/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ +/- GRANGE - Route de l'Eglise - 74410 - SAINT JORIOZ Réf échantillon client : P013 - Béton - Peinture + Enduit - Intérieur - Pièce n°4 Granges n°2 - Plafond - Plafond		Réf échantillon ITGA : IT112102-15485 Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau beige en vrac		
* Peinture en vrac non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau beige en vrac non séparable	META (1)	1	18/02/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ +/- GRANGE - Route de l'Eglise - 74410 - SAINT JORIOZ Réf échantillon client : P014 - Bois - Peinture - Intérieur - Pièce n°4 Granges n°2 - Menuiserie - Bloc porte		Réf échantillon ITGA : IT112102-15486 Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac		
* Peinture en vrac non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (1)	1	18/02/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ +/- GRANGE - Route de l'Eglise - 74410 - SAINT JORIOZ Réf échantillon client : P015 - Enduit scellement - Extérieur - Granges n°2 - Murs - Revêtement de mur		Réf échantillon ITGA : IT112102-15487 Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris hétérogène		
* Peinture non séparable + enduit compact gris hétérogène	META (1)	1	18/02/2021	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : COMMUNE DE SAINT JORIOZ +/- GRANGE - Route de l'Eglise - 74410 - SAINT JORIOZ Réf échantillon client : P016 - Béton - Enduit - Intérieur - Pièce n°1 Granges n°2 - Murs - Revêtement de mur		Réf échantillon ITGA : IT112102-15488 Description ITGA : Enduit compact gris hétérogène / Bois massif		
* Enduit compact gris hétérogène + bois massif	META (1)	1	18/02/2021	Amiante non détecté / -

Validé par : Sabiré CIFCI - Analyste



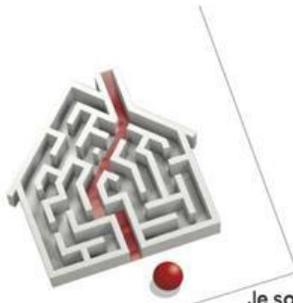
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DIA 164-01 rev 11

Page 3/3

ANNEXE : Certificat de compétence



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI4356 Version 006

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur LE DERF Loïc

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention** Date d'effet : 27/07/2017 - Date d'expiration : 26/06/2021
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 13/04/2017 - Date d'expiration : 26/06/2021
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 24/04/2019 - Date d'expiration : 23/04/2024
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 14/11/2018 - Date d'expiration : 13/11/2023
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 16/10/2017 - Date d'expiration : 15/10/2022

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 20/05/2019.

* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.
**Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement. Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.



Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev13

ANNEXE : Attestation d'assurance

Contrat RC n° 5271124804 1/2



AXA France IARD
DIRECTION ENTREPRISES
Production R.C. – Grands Comptes
Télécopie 01.57 65 07 90

ATTESTATION

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313, Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cedex, atteste par la présente que l'assuré :

APAVE
Immeuble Canopy
6 rue du Général Audran
92400 COURBEVOIE

agissant tant pour son compte que pour celui de **APAVE DEVELOPPEMENT et sa filiale ADIAG SA**

est couvert contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés dans le cadre de l'exercice de sa profession, par le contrat n° **5271124804**, souscrit auprès de notre Société, pour les activités et les montants de garanties suivants :

Activités assurées

Prestations techniques (y compris maintenance) et intellectuelles pour la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux, articulée autour des principaux métiers suivants :

- inspection et vérification des installations techniques, équipements et process
- bâtiment et génie civil
- essais, mesures et métrologie
- laboratoires d'analyses (non médicales)
- conseils
- formation
- certification, contrôle, qualification et homologation

y compris fabrication et vente de produits dans le cadre de ces activités, à destination de tous les secteurs d'activité.

A l'exclusion :

- **des missions de Contrôle Technique relevant de la loi Spinetta visées à l'article L 111.3 du Code de la construction et de l'habitation**
- **des travaux de désamiantage (enlèvement de l'amiante friable et non friable)**
- **des activités de classification et certification de navires et unités offshore.**



TABLEAU DE GARANTIES

Les garanties s'exercent à concurrence des montants suivants :

Nature des garanties	Limites des garanties
Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle	
Limite générale « Tous dommages corporels, matériels et immatériels » confondus <i>Sans pouvoir excéder pour :</i>	5 000 000 € par année d'assurance
a) les dommages immatériels non consécutifs	5 000 000 € par année d'assurance
b) les atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement	2 500 000 € par année d'assurance
c) tous dommages corporels, matériels et immatériels aux Usa/Canada <i>sous-limités :</i>	5 000 000 € par année d'assurance
c.1) Dommages immatériels aux USA CANADA	1 000 000 € par année d'assurance
d) tous dommages causés par l'amiante et le plomb *	2 500 000 € par année d'assurance *

***Il précisé que cette garantie s'exerce également dans la limite des montants de garanties précités ou indiqués aux conditions particulières, en fonction de la nature des dommages.**

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2021 au 31/12/2021** inclus sous réserve du règlement de la prime et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 22/12/2020
Pour servir et valoir ce que de droit.

POUR L'ASSUREUR :



Fin du rapport